

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 14 JANVIER 2016

L'an deux mille seize, 14 janvier à dix-huit heures trente heures, le conseil municipal de la commune de Courlandon dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe MERIAUX, Maire.

Étaient présents : Madame et Messieurs les membres en exercice.

Etaient excusés et avaient donné pouvoir : M. Dessoie (pouvoir à M. Mériaux) et M. Dieu (pouvoir à M. Landragin)

M. MOREL a été élu secrétaire de séance

## **I – LECTURE DU CR DE LA PRECEDENTE REUNION**

Après lecture du compte rendu de la précédente réunion du conseil du 3 décembre dernier, il n'y a pas de remarques particulières et il est adopté à l'unanimité.

## **II – CR DES PARTICIPATIONS AUX DIFFERENTES REUNIONS**

M. Mériaux a participé à plusieurs réunions depuis le dernier conseil et notamment:

1) Une dernière réunion a eu lieu le 14 janvier sur les informations pour la mise à jour du SCOT, ce document définitif sera transmis dans les prochains jours.

2) Pour le future de la communauté d'agglomération de REIMS : une réunion d'information a eu lieu ce jour pour communiquer aux maires de notre communauté de communes les noms des grandes commissions qui vont se réunir dès fin février afin d'avancer les discussions de la future métropole. Il y a donc 4 grands noms : gouvernance, compétence, finance et gestion des territoires. M. Mériaux s'est proposé aux commissions de finance et de compétence.

## **III – ATTRIBUTION DES MARCHES D'AMENAGEMENT DE LA SALLE COMMUNALE ET DELIBERATION**

L'ensemble des plis reçus ont été ouverts le lundi 11 janvier.

M. Legros, notre maître d'œuvre a transmis le tableau d'analyse pour le classement des entreprises, il est examiné par le conseil municipal et voici donc les entreprises retenues et le montant des travaux.

LOT 1 : Démolition - Gros œuvre – Aménagement extérieur : Ent Goncalves Mario, 36 route de Reims à Bétheny (51) pour un montant HT de 17 197.47€.

LOT 2 : Charpente - Couverture : Ent Boëlle Alain, 1 rue du général Micheler à Reims (51) pour un montant HT de 5 000.00€.

LOT 3 : Enduit extérieur : Ent Sochamp, 17 rue Louis-Paul Bocquet à Reims (51) pour un montant HT de 1 600.00€.

LOT 4 : Menuiseries extérieures - Serrurerie : Ent A.P.B., chemin du fargi Prét à Vassincourt (55) pour un montant HT de 9 587.00€.

LOT 5 : Isolation - Plafond – Cloison - Menuiseries intérieures bois : Ent S.E.R, 10 rue Rayet Liénart à Witry-les-Reims (51) pour un montant HT de 14 467.57€.

LOT 6 : Electricité – Chauffage électrique - Ventilation : Ent S.E.R, 10 rue Rayet Liénart à Witry-les-Reims (51) pour un montant HT de 16 000.82€.

LOT 7 : Plomberie – sanitaires : Il n'y a aucune proposition d'entreprises, le lot sera relancé en appel d'offres.

LOT 8 : Carrelage – Faïence : Ent FERRER, 2 rue du Stade à Bourg et Comin (02) pour un montant HT de 2 322.10€.

LOT 9 : Peinture intérieure : Ent MARCHAND, 3 grande rue à Bétheny (51) pour un montant HT de 4 239.23€.

Enfin après examen des sommes nécessaires au financement de ces travaux, le conseil municipal autorise M. le Maire a consulté des établissements bancaires pour obtenir un prêt.

#### **IV – TRAVAUX DANS ANCIEN APPARTEMENT**

Les travaux de chauffage électrique sont terminés mais M. Mériaux a constaté que l'ensemble des points d'allumage ne fonctionnait pas, en effet il n'y a du courant électrique pour des points lumineux que dans le wc et l'ancien séjour et qu'il serait plus pratique de réaliser une ouverture entre les deux pièces situées en façade sur rue.

Il a donc été demandé un devis pour l'installation de ces points lumineux (sans les luminaires puisque il sera réutilisé des néons existants), le montant de ces travaux est de 660 € TTC. Le conseil municipal accepte ce devis et autorise aussi la création de l'ouverture entre les deux pièces (ce dernier travail sera réalisé par notre personnel).

#### **V – FUTUR TRAVAUX DE VOIERIE**

M. le Maire rappelle les décisions prises lors de précédent conseil à savoir : Route de Baslieux-les-Fismes, rue du vieux château et rue de Vendières.

Les estimations de travaux étant très importantes, le conseil municipal décide après discussion de retenir la route de Baslieux-les-Fismes et la rue du vieux château comme prochain projet et donne les autorisations nécessaires à M. le maire pour finaliser ces deux dossiers et faire les demandes de subventions.

Nous profiterons de ces travaux pour améliorer l'état de l'angle de voirie rue du dragonnet et rue du moulin.

#### **VI – DELIBERATION SUR MODIFICATION DE STATUTS DE L'INTERCOMMUNALITE**

M. le Maire explique la demande faite par courrier du 22 décembre par la Communauté de Communes Fismes Ardre et Vesle. Il s'agit à la fois d'un toilettage (remplacement de quelques mots), de replacer des compétences notamment la compétence sur le numérique dans le bon article et de la suppression de la compétence périscolaire.

Après discussion et plusieurs précisions, le conseil municipal entérine ces modifications de statuts et délibère favorablement.

#### **VII – QUESTIONS DIVERSES**

1) Le Centre des Impôts Fonciers nous a transmis un courrier en date du 4/01/2016 et un Arrêté Préfectoral : Le géomètre du cadastre interviendra dans la commune du 20 janvier au 3 février pour mise à jour des documents cadastraux.

2) L'Académie nous a informé par courrier de la fermeture éventuelle d'une classe à l'école de Courlandon pour la rentrée prochaine.

3) Passage des camions de betteraves (suite) :

Une réunion a eu lieu en mairie le 11 décembre dernier avec des représentants de la sucrerie.

Ceux-ci nous ont confirmé que suite à un aménagement routier le passage des camions dans notre village devrait diminuer des 2/3.

4) Stockage de l'électroménager de la salle communale pendant les travaux :

M. Mériaux demande aux conseillers s'ils ont la possibilité de stocker l'électroménager de la salle communale pendant les travaux. Messieurs. Prévost Laurent et Jean-Pierre propose un espace dans leur ferme pour ce stockage.

A titre indicatif, les tables-bancs et chaises seront stockés dans l'église.

5) M. Prévost J-P signale l'aspect inesthétique du tuyau d'évent posé sur une maison située grande Rue, M. Mériaux verra le propriétaire à ce sujet.

6) Relance de M. Cattarin sur les odeurs de la rue Nicolas de Fougères : une entreprise a été contactée, et elle ne nous a toujours pas répondu. M. Mériaux s'occupe de la relancer.

7) M. Dieu par l'entremise de M. Landragin demande de faire parvenir plus tôt le compte rendu du conseil municipal et de faire vérifier le fonctionnement du radar pédagogique installé à l'entrée de Courlandon en venant de Baslieux-les-Fismes

8) Des travaux de nettoyage de chemin sont entrepris, mais des difficultés d'accès en voiture légère perturbent le temps de travail de notre employé communal.

Les questions diverses du conseil municipal étant terminées, la parole est donnée à l'assistance : Mme Rochette signale des dégradations sur son trottoir : cette voirie ne fait pas l'objet de prochains travaux, des reprises seront effectuées par l'employé communal.

La séance est levée à 20 H 00.

Auditeurs libres : Mme Dessoie Aline, Mme Mauvezin Marie-José et Mme Rochette Jacqueline